



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION n° 2025/02/018

Finances locales - subventions

**Séance du 10 février 2025**  
**Date de convocation : 4 février 2025**  
**Membres en exercice : 33**  
**26 présents – 33 votants**  
**Le quorum est atteint.**

**OBJET :** Versement subvention à l'association Union cycliste Bessèges pour le soutien à l'organisation de la 55<sup>ème</sup> édition de l'Etoile de Bessèges – Tour du Gard

**L'an deux mille vingt-cinq, le dix février à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.**

**Présents :** Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET, René GIMENEZ, Serge GARNIER, Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON.

**Absents ayant donné procuration :**

Laurence EMMANUELLI a donné procuration à Katy GUYOT  
Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Jean DENAT  
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Annick CHOPARD  
Jean-Paul BERTRAND a donné procuration à Benjamin ROUVIERE  
Sandrine RIOS a donné procuration à René GIMENEZ  
Jean-Pierre GUSAÏ a donné procuration à Serge GARNIER  
Agnès AUGUSTE a donné procuration à Jean-Louis MEIZONNET

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Alexandre BRIGNACCA a été élu à l'unanimité par 33 voix pour** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT (2), Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE (2), Florinda RACE, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET (2), René GIMENEZ (2), Serge GARNIER (2), Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON).

**RAPPORTEUR :** M. Mohammed TOUHAMI, conseiller municipal

**EXPOSE :** La course cycliste l'Etoile de Bessèges – Tour du Gard a été créée en 1971 par Roland Fangille, ex-coureur cycliste.

Première course européenne par étape dans le calendrier professionnel elle a construit son histoire autour de trois piliers indissociables : patrimoine, performance et proximité.

Elle est aussi l'une des courses à étapes organisées dans la Région vallonnée du Sud de la France en février, aux côtés du Tour du Haut Var, de la Méditerranéenne et du Tour La Provence.

Ces courses de début de saison sont principalement disputées par des équipes françaises et elles sont considérées comme des courses préparatoires à Paris-Nice, la première épreuve par étapes World Tour Européenne en mars.

L'édition 2025 représentera la 55ième édition de ce trophée départemental du Gard.

Cette année un point d'étape dénommé Grand Prix du département au départ de Vauvert est prévu sur la commune le 8 février 2025 avec une arrivée au Mont Bouquet.

**PROPOSITION :** En raison de l'intérêt local que cela amènera, il est proposé au conseil municipal :

- d'accorder une subvention de 10 000 euros à l'association Union Cycliste Bessèges. Cette somme sera imputée au compte budgétaire 65-65748-326-0205,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention ci-annexée

**DECISION :** Le conseil municipal, oui l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré  
DECIDE

**D'adopter à l'unanimité la proposition du rapporteur** (Jean DENAT (2), Katy GUYOT (2), Bruno PASCAL, Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Farouk MOUSSA, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Jacky PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE (2), Florinda RACE, Michel MATIVAL, Sandra LIAUTAUD, Jean-Louis MEIZONNET (2), René GIMENEZ (2), Serge GARNIER (2), Carole CALBA, Emmanuelle GAVANON).

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Le maire,

  
Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du .....

Pour le maire par délégation,  
La directrice générale des services,  
Yolande Cavalier